RENSEIGNEMENTS

Section Accompagnement des Parcours Individualisés (API)
19 rue Avenue du Maréchal Foch - Nouméa, centre-ville -13ème étage
Horaires : du lundi au vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h - 15h30

26 65 00
api.dfpc@gouv.nc | **www.dfpc.gouv.nc**
Facebook : Page Cégep Mobilité Québec

DFPC
Direction de la Formation Professionnelle Continue

LA FORMATION AU QUÉBEC

Votre institution formation

DFPC
Direction de la Formation Professionnelle Continue

DFPC - Section Accompagnement des Parcours Individualisés (API)
19 avenue du M[al] FOCH - Nouméa, centre-ville - Immeuble FOCH - 6[e] étage - Tel. **26 65 00**

Le dispositif Cégep Mobilité Québec

Le CMQ vise à offrir à tout bachelier une formation de technicien supérieur (Diplôme d'Etudes Collégiales – DEC – Technique) au Québec répondant aux besoins économiques de la Nouvelle-Calédonie.

Les Cégeps

Les **cégeps** (collèges d'enseignement général et professionnel) correspondent au premier niveau de l'enseignement supérieur au Québec. Ils offrent des programmes d'études techniques qui permettent aux étudiants d'acquérir des compétences et des connaissances spécialisées menant directement à l'insertion professionnelle.

Le Diplôme d'Etudes Collégiales (DEC, équivalent Bac+2) est obtenu après 3 ans de formation dans le programme de formation choisie.

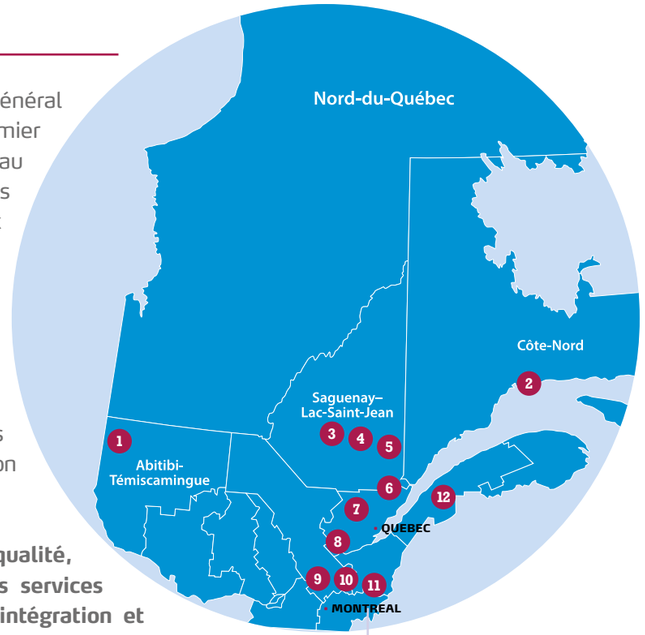

Les cégeps partenaires :

1 Abitibi-Témiscamingue
2 Sept-Iles
3 Saint-Félicien
4 Jonquière
5 Chicoutimi
6 Limoilou (Québec)
7 Trois-Rivières
8 Joliette
9 Montréal (repère)
10 ITA Saint-Hyacinthe
11 Sherbrooke
12 Lévis-Lauzon

En plus de dispenser des formations de qualité, les cégeps offrent non seulement des services gratuits aux étudiants facilitant leur intégration et leur réussite :

- Des enseignants qualifiés et disponibles.
- Des services professionnels et un encadrement pédagogique personnalisés : aide pédagogique individuelle, orientation, coordination de stages, placement, des centres d'aide à l'apprentissage.
- Des bibliothèques informatisées, des laboratoires informatiques et scientifiques de pointe favorisant l'application des connaissances.
- Des services de santé et psychosociaux : psychologues, travailleurs sociaux, etc.
- Des infrastructures et des activités sportives, culturelles et communautaires attrayantes.
- Des résidences étudiantes (pour certains d'entre eux) et des services facilitant la recherche de logement.

A qui s'adresse le CMQ ?

Le dispositif s'adresse aux adultes qui répondent aux conditions suivantes :

- Etre âgé au moins **de 18 ans.**
- Etre de **nationalité française.**
- Etre **titulaire du baccalauréat** ou à défaut d'un diplôme équivalent.
- Avoir effectué ses **classes du secondaire** (seconde, première, terminale) **en Nouvelle-Calédonie.**
- Avoir un **projet professionnel correspondant aux besoins de la Nouvelle-Calédonie** et choisir un des programmes proposés.

Pour la campagne 2014, il s'agit des programmes ci-dessous :

- ¬ Electronique industrielle
- ¬ Maintenance industrielle
- ¬ Génie civil
- ¬ Technologie minérale – option Minéralurgie
- ¬ Technologie minérale – option Géologie
- ¬ Génie industriel
- ¬ Environnement, Hygiène, Sécurité au Travail (EHST)
- ¬ Génie mécanique
- ¬ Gestion des réseaux informatiques
- ¬ Informatique de gestion
- ¬ Informatique industrielle
- ¬ Gestion hôtelière

- Satisfaire aux **pré requis académiques** demandés (en fonction des programmes) suite à l'examen de la demande d'admission (8 000 F.CFP), satisfaire aux **tests et entretiens de positionnement** de la Nouvelle-Calédonie.
- Satisfaire **aux critères d'immigration** du Canada (Certificat d'Acceptation du Québec à 10 000 F.CFP, Permis d'Etudes du Canada à 12 500 F.CFP).
- Effectuer les **stages au Québec.**
- Revenir **travailler en Nouvelle-Calédonie,** au plus tard 3 ans après l'obtention du diplôme.

La prise en charge

- Remise à niveau en français, philosophie, méthodologie, informatique et les matières pré requises pour le programme : mathématiques, physique et chimie.
- Préparation à la mobilité Québec et au départ.
- Indemnité d'installation : 90 931 F.CFP versés à l'arrivée.
- Indemnité mensuelle : 97 500 F.CFP pendant la durée totale de la formation.
- Billet aller et retour fin de formation.
- Prise en charge de l'assurance maladie-hospitalisation : 60 000 F.CFP/an.
- Frais d'inscription de la 1ère session d'études.
- Suivi pédagogique et administratif durant toute la scolarité par l'équipe encadrant le dispositif et le coordonnateur du dispositif en Nouvelle-Calédonie.

Les engagements du bénéficiaire

- Suivre les différentes étapes du processus de la préparation au départ et la Remise A Niveau avec assiduité.
- Poursuivre sans interruption le cycle complet de ses études et participer aux contrôles partiels continus et examens.
- Effectuer les stages au Québec.
- Justifier annuellement des résultats obtenus.
- Respecter les lois et règlements en vigueur au Québec.
- Représenter dignement la Nouvelle-Calédonie.

NE SONT PAS ÉLIGIBLES AU PROGRAMME, LES PERSONNES :

- ▶ Inscrites en formation sélective tels les Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS), les Diplômes d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST), les Diplômes Universitaires (DU).
- ▶ Inscrites en 2ème et 3ème année de licence à l'UNC.
- ▶ En Contrat de travail à Durée Indéterminée (CDI).